
**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

N° 2022-10

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 6 AVR. 2022

ARRIVEE
5

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**

Séance du : 30 mars 2022

Nombre de membre du comité de direction : 19

Nombre de membre présenté ou représenté : 12

Président de séance : Monsieur ANTOINE

Secrétaire de séance : Madame BUSSAT

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (3) Messieurs AEBISCHER, ANTOINE et LUY.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (2) Monsieur DE VIRY, Mme CACOUAULT

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (7) Madame BUSSAT et Messieurs BERTRAND, DANNECKER, LESAGE, MOUCHET, TANOUS, TOUTAIN.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels n'ayant pas droit de vote : Messieurs ROCAULT, BARONNET.

Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Equipe complète

Invités : Mesdames MAISONNIAC, VERTOUNOVA, Monsieur JUGNET.

OBJET : Projet Widget BOOKING.COM

L'Office de Tourisme n'offre actuellement aucun moyen de réservation hôtelière sur son site web amiral.

Les internautes ont uniquement la possibilité de découvrir l'offre des hébergeurs sans avoir moyen de transformer leur visite par une réservation concrète.

BOOKING.COM propose aux acteurs institutionnels du tourisme (OT, CDT, CRT) de devenir partenaires affiliés, renforçant ainsi leurs canaux de distribution.

Après étude approfondie de l'outil proposé (widget de réservation), l'OT estime avantageux d'intégrer ce widget en marque blanche et d'offrir ainsi aux visiteurs, la possibilité de transformer leur visite sur le site de OTMDG en réservation effective, via la page « séjourner » (dans la rubrique « séjourner » et les sous-rubriques concernées).

Les conditions, la tarification et les disponibilités proposées, seront identiques à celles déjà intégrées par les hébergeurs dans leur propre système de réservation (PMS), aspirées et publiées par BOOKING.COM.

Le projet soumis a reçu l'approbation préalable des représentants du CHAG (Club Hôtelier Annemasse & Genevois).

LES AVANTAGES :

Les avantages pour les hébergeurs déjà tous intégrés et publiés par BOOKING.COM :

- Bénéficier d'un relais local accrédité pour une meilleure diffusion, via la page vitrine publiée par OT MDG.
- Conserver la maîtrise de leur distribution, étant eux-mêmes à la source des produits et des tarifs proposés.
- Pousser leurs ventes et adapter leurs offres aux événements du territoire grâce au paramétrage d'un code de réservation propre à l'événement et relayé par l'OT MDG qui référence l'offre auprès des organisateurs (événements sportifs, culturels, salons, Conventions, congrès, etc.).

Les avantages pour les visiteurs, clients potentiels :

- Disposer d'un moyen de réservation immédiat dans leur langue et leur monnaie lors de leur visite sur le site web de l'OT.
- Avoir accès à l'intégralité de l'offre Booking. Réserver également d'autres nuitées hors territoire, international inclus, avant, après ou pendant leur séjour.

Les avantages pour l'OT :

- Étendre le champ des prestations accessibles via son site grand public. Offrir un meilleur service et un levier de réservation pour concrétiser et transformer une visite site web en réservation pure.
- Accroître la notoriété et le trafic du site www.montsdegeneve.com
- Bénéficier d'une affiliation gratuite ne comportant aucun frais technique et permettant de générer un chiffre d'affaires complémentaire.

Economiquement :

Toute transaction confirmée et réglée aux hébergeurs, dont la source est authentifiée via le widget intégré dans www.montsdegeneve.com, fait l'objet d'une rétrocession partielle de la commission perçue par BOOKING.COM à hauteur de 25% du montant global du dossier.

Au vu de cet exposé, le Comité de direction,

APPROUVE à l'unanimité la mise en place du widget BOOKING.COM et d'en assurer la gestion.

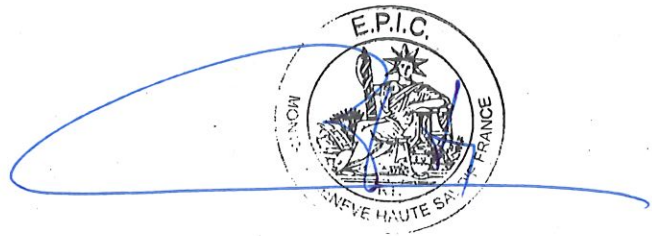
M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Le 30 mars 2022,

affiché ou notifié le 30 mars 2022,

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le Président
Monsieur ANTOINE



Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 6 AVR. 2022

ARRIVEE
5